

sur le Roc vaste et immobile, assis au milieu des flots toujours agités des opinions humaines. *Et porta inferi non prævalebunt adversus eam* ; et les puissances de l'enfer ne prévauront point contre elle.

Cette promesse est-elle faite directement à l'Eglise ou à Pierre ? Les saints Pères sont partagés sur ce point ; mais, selon la remarque d'Origène, les deux interprétations aboutissent au même résultat. Si le pronom *eam* se rapporte à *Petram*, c'est à Pierre lui-même que le Divin Maître promet que les portes de l'enfer, et spécialement l'hérésie qui, selon saint François de Sales, est la *première porte d'enfer*, ne pourront prévaloir contre lui. Si le mot *eam* se rapporte à l'Eglise, cette promesse absolue d'une solidité inébranlable, qui est faite immédiatement et directement à l'édifice, doit s'étendre médiatement et indirectement au Rocher sur lequel il repose ; car si la base est ébranlée, tout l'édifice tombe en ruine. Ainsi donc, garantir la solidité de l'édifice, c'est garantir celle de sa pierre fondamentale. Et en effet, si celui qui est le fondement visible et vivant de l'Eglise lui enseignait l'erreur, ou bien l'Eglise adhérerait à son enseignement, ou non. Dans le premier cas, elle resterait unie au fondement, mais elle irait s'abîmer avec lui au fond du gouffre de l'erreur. Dans la seconde supposition, le fondement seul s'écroulerait, et la maison resterait suspendue en l'air sans aucune base visible, ce qui serait un prodige, en soi plus étrange, plus anormal que de garantir une fois pour toutes au fondement une solidité à toute épreuve ; et ce qui, surtout, bouleverserait le plan divin d'après lequel Dieu veut que l'Eglise repose sur Simon Pierre : *super hanc petram edificabo Ecclesiam meam*.

Résumons en quelques mots les considérations que nous venons de développer ; voici l'argument simple et concluant, qui les renferme en abrégé.